

R 3242.2

- THEODORE, *que*

313000000000





Photo Michel LECLERC

4 familles évacuées

Quatre familles ont été forcées de quitter leurs logements quand un incendie s'est déclaré vers 22h30, vendredi, au 1850, de la rue Théodore, à Montréal. Les pompiers de Montréal ont mis quinze minutes à maîtriser les flammes, qui ont fait des dommages évalués à environ 12 000 dollars. Une personne aurait été incommodée par l'épaisse fumée, qui se dégageait de cet incendie.





On ne prévoyait pas plus de 50 élèves en septembre prochain.

Plus assez d'enfants!

L'école Ste-Jeanne d'Arc annexe ferme ses portes en juin

(P.B.) En juin prochain, l'école Ste-Jeanne-d'Arc annexe du 2500 rue Théodore fermera définitivement ses portes. C'est du moins la décision qu'ont prise les commissaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal lors de leur assemblée du 11 avril dernier. La raison: il n'y aura plus assez d'élèves en septembre prochain.

Selon M. Jean-Pierre Gignac, directeur de la région Est, c'est le faible taux d'inscriptions pour septembre prochain, 55 élèves, qui a amené les commissaires à prendre cette décision. Actuellement l'école primaire ne compte que 90 élèves et aux dires du directeur de la région, il n'aurait plus été possible, avec un nombre aussi réduit de jeunes, de fournir des services adéquats à cette clientèle.

C'est donc après avoir fait part de ces

données aux parents que ceux-ci, se rendant compte des multiples désavantages qu'une si faible population scolaire pouvait leur occasionner, ont accepté l'éventualité de la fermeture de Ste-Jeanne-d'Arc annexe. Mais les parents auraient pu s'opposer à la fermeture de leur école.

En effet, un moratoire a été décrété pour empêcher les fermetures d'écoles primaires et la CECM a déjà adopté une procédure de consultation avant toute fer-

meture. Avec l'accord tacite des parents, rien ne s'opposait donc plus à cette issue.

En échange, les parents auront cependant le choix d'inscrire leur enfant soit à l'école Saint-Jean-Baptiste ou à l'école St-Clément. De plus, on s'est également entendu pour fournir

un service de transport scolaire pour les enfants du 1er cycle vers ces deux établissements.

Quant à l'édifice de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc annexe, qui sera vide en juin prochain, M. Gignac ignore pour l'instant la nouvelle vocation qui pourrait lui être dévolue.